

AVIS D'ATTRIBUTION MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

1 – Identification de la consultation

Marché 2024-15

Réhabilitation et surélévation du bâtiment A - Campus Villejean - Travaux anticipés

2 – Objet

La présente opération concerne la réhabilitation et la surélévation en site libéré du bâtiment A et un réaménagement partiel du bâtiment B du Campus Villejean à Rennes

Les enjeux sont multiples, fonctionnels (réorganisation de services de l'UFR Sciences Sociales et adaptation aux nouveaux usages), performanciers et réglementaires (sobriété énergétique, attention environnementale, sécurité incendie, accessibilité), sanitaires (désamiantage), urbains (adaptation aux renversements du flux des étudiants depuis l'arrivée du métro, nouvelle entrée sur le cœur de campus au Nord, densification du site recherchée), architecturaux, paysagers et économiques.

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure mise en œuvre

Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du CCP
Marché ordinaire sans technique d'achat au sens de l'article L2125-1 du CCP.

3.2 – Valeur estimée / Allotissement

La présente consultation concerne **uniquement** le lot n°1.
Pour information, l'opération est découpée en 15 lots.

Lots	Intitulé	Montants € HT
Lot 1	Curage désamiantage	1 065 741
Lot 2	Démolition-GO-charpente métallique-terrassements et réseaux enterrés	1 893 699
Lot 3	Charpente bois- MOB	599 396
Lot 4	Etanchéité-Couverture	231 817
Lot 5	Menuiseries extérieures- Occultations	1 697 314
Lot 6	Bardage	229 935
Lot 7	Méletterie-Serrurerie	81 504
Lot 8	Menuiseries intérieures	467 348
Lot 9	Cloisons-Doublages-Faux Plafonds	867 066
Lot 10	Carrelage faïence-sols souples	558 447
Lot 11	Peinture	449 966
Lot 12	Electricité	1 051 578
Lot 13	CVC Plomberie et réseaux	1 512 190



Lot 14	Ascenseurs	87 903
Lot 15	Paysage et espaces extérieurs	186 259

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.6 – Variantes

3.6.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.3 – Variantes facultatives à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.7 – Durée du marché

La durée d'exécution des travaux est de 27 mois. Ce délai court à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux qui sera notifié à l'entreprise ;

Ce délai intègre :

- une période de préparation d'une durée de 1 semaine et respecte le planning prévisionnel,
- les congés légaux des entreprises.

3.8 – Lieux d'exécution

Campus Villejean
Bâtiments A et B
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24307 - 35043 Rennes Cedex

3.9 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Descriptif
1. Prix HT (60%)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT
2. Qualité technique (40%)	La qualité technique est appréciée au regard de l'Annexe 1 - Cadre de Mémoire Technique
<ul style="list-style-type: none"> Sous-critère n°1 : Organisation de l'équipe et des moyens humains mobilisés : 10 % 	
<ul style="list-style-type: none"> Sous-critère n°2 : Méthodologie d'intervention 20 % 	
<ul style="list-style-type: none"> Sous-critère n°3 : Qualité environnementale de l'offre et limitation des nuisances 10 % 	

5 – Analyse des offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 2

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

6 – Attribution

1. Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Oui

Nom du mandataire : **DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST – 3 Rue Armand Mayer – ZI du Cormier – 49300 CHOLET**

Siret : 807 907 241 00036

Département de l'entreprise : 49 – Maine-et-Loire

Adresse mail : ouest@die.fr

Téléphone : 02 41 75 20 95

L'entreprise est une PME : Oui

Nom du co-traitant : **TNS BTP SAS – 3 rue des bignons – Le Wag ZAD de l'Hermitière - 35230 ORGERES**

Siret : 348 422 288 00053

Département de l'entreprise : 35 – Ille-et-Vilaine

Adresse mail : contact@tns-btp.com

Téléphone : 02 99 42 50 00

L'entreprise est une PME : Oui

2. Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

Nom du sous-traitant : **COMI SERVICE – Bâtiment D 190 rue Claude Nicolas Ledoux - 13290 AIX EN PROVENCE**

Siret : 390 546 208 00054

Département de l'entreprise : 13 – Bouches-du-Rhône

Adresse mail : comi.accueil@altrad.com

Téléphone : 02 40 90 16 52

L'entreprise est une PME : Oui

Date de notification du marché : 09/07/2024

Valeur totale finale : 1 169 000 € HT

7 – Procédures de recours

La décision du 13/06/2024 de la Commission de la Commande Publique attribuant le présent marché, peut faire l'objet d'un recours devant les instances citées ci-dessous, dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

7.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416

35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

SIRET : 173 500 059 00014

7.2 – Coordonnées du comité consultation régional

CCIRA de Nantes
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1

Tél. : 06 60 48 98 89
Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr
SIRET : 130 029 283 00012

8 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2
Direction des Finances et du Pilotage
Pôle Commande Publique
(Bâtiment Présidence – Porte 403)
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
<https://www.univ-rennes2.fr/>
SIRET 193 509 379 00015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

9 – Publicité

9.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Initial :

Avis Le Moniteur n° AO-2417-2460
Date d'envoi à la publication : 17/04/2024
Date de publication : 26/04/2024

Rectificatif :

Avis Le Moniteur n° AO-2420-0735
Date d'envoi à la publication : 07/05/2024
Date de publication : 08/05/2024

9.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 10 juillet 2024